

Sommaire

- 3** Vertbaudet : La lutte féministe paie!
- Petits mensonges et grosses bêtises : Quand Bruno Le Maire parle de la dette publique 6
- Financement public : Des aides toujours plus nombreuses pour les entreprises 6
- Rapport capital/travail : Les actionnaires, une contribution négative à l'économie 7
- Industrie : Une politique qui n'en est pas une 8
- Faux semblants : Une véritable réindustrialisation ? 9
- Prenez date : La CGT et le Cese organisent une journée d'étude sur les métiers du soin et du lien 12
- Un ascenseur social en panne : Une réalité confirmée par une nouvelle étude 13

14 Les principales évolutions de prix à retenir

16 À lire : Retrouvez plus d'informations sur analyses-propositions.cgt.fr

Repères statistiques

Édito

Capital, climat : ce qui se détruit, et ce qu'il y a à construire

C'est peu dire que l'air du temps est lourd. Il faut compter à la fois avec l'approfondissement de la crise climatique, de la crise sociale, politique, et des contradictions de notre régime économique qui apparaît chaque jour plus insoutenable. Avec un tel cocktail, la tentation de l'apathie est grande. C'est tout l'inverse que propose la CGT.

Climat : en terre inconnue

Début juillet, les températures à la surface du globe ont battu des records pendant quatre journées consécutives. Des chercheur-ses alertent désormais sur les possibilités de mauvaises récoltes simultanées dans différentes régions, mettant en grave péril la sécurité alimentaire mondiale¹. Sous l'eau, et plus précisément dans l'Atlantique Nord, les températures explosent aussi. Nous connaissons actuellement la plus grave « canicule marine » depuis des dizaines d'années.

Les conséquences du réchauffement climatique sont bien connues. Les phénomènes climatiques extrêmes (crues rapides et inondations, orages violents, incendies et feux de forêts ou encore cani-

cule et sécheresse) sont désormais monnaie courante, et vont faire partie de nos vies que nous le voulions ou non. Le réchauffement a déjà atteint 1,14 °C globalement, et peu importe la trajectoire que nous empruntons, nous dépasserons allègrement les 1,5 °C. Que l'on comprenne bien : il ne s'agit pas de dire qu'il est trop tard ; il s'agit de dire qu'il y a urgence pour éviter le pire. Ce qui est en cause est tout aussi connu : le régime économique capitaliste, et la double exploitation de l'humanité et de la nature sur lequel il se fonde. À la CGT, nous savons aussi pourquoi ce régime continue d'exister : il profite (beaucoup) à une minorité, avec le soutien des pouvoirs publics. En matière économique comme en matière sociale, c'est le rapport de force qui détermine ce qui existe, ce qui perdure, et ce qui change.

Profits, versements aux actionnaires, aides publiques : le capital se porte à merveille

Il faut bien admettre que les propriétaires des moyens de production se portent bien. Nous avons, au gré de nos publications, documenté les records annuels de versements

1. www.sciencealert.com/researchers-weve-underestimated-the-risk-of-simultaneous-crop-failures-worldwide

aux actionnaires². Ni le Covid-19, ni la guerre en Ukraine, ni l'inflation n'ont entamé la bonne humeur des possédant-es. C'est tout le contraire, et pour cause !

L'inflation élevée n'est en définitive un problème que pour le monde du travail (on y reviendra). Certaines branches du capital profitent à plein régime de cet effet d'aubaine. Les taux de marge dans l'industrie, les transports, l'énergie et l'agroalimentaire sont à des niveaux historiquement élevés. Pour ce dernier secteur, la hausse des profits explique la moitié de la hausse des prix³ ! Toutes les institutions internationales, de la Banque centrale européenne (BCE) au Fonds monétaire international (FMI), sont bien forcées de reconnaître désormais l'évidence : ce sont bel et bien les profits qui tirent l'inflation à la hausse.

L'autre fait marquant, mis en avant par la CGT avec un groupe de chercheuses, c'est l'explosion sans précédent des aides aux entreprises⁴. Elles ont atteint 200 milliards d'euros en 2021, soit près de trois fois le budget de l'éducation nationale, ou de six fois la dette des hôpitaux. Elles ont plus que doublé depuis le début des années 2000. Il faut bien mesurer cette évolution majeure dans les rapports entre l'État et le capital, et le Covid-19 l'a illustrée à merveille. Ce que revendique le patronat (et ce qu'il a obtenu !), c'est un niveau de profits garanti, et donc une

rémunération du capital garantie, peu importe la situation économique. C'est une forme de sécurisation permanente, de « nouveau statut » du capital.

Salaires, conditions de travail, services publics : le monde du travail accuse le coup

Du côté du travail, l'heure de la fête attendra. Sans surprise, l'inflation persistante comprime les salaires réels (corrigés de l'inflation) et diminue le « pouvoir d'achat ». L'évolution des salaires de base reste inférieure à l'inflation, selon les dernières données de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) ; ils diminuent de 1 % une fois l'inflation corrigée⁵.

Le problème des faibles salaires est structurel, notamment dans les métiers de la « deuxième ligne » où, en moyenne, 4,5 millions de salariées gagnent moins de 1000 € nets par mois⁶. Mais ce qui distingue la France de ses pays voisins, c'est la dégradation impressionnante des conditions de travail. Parmi d'autres indicateurs, on notera que plus d'une personne active en emploi sur trois dit « *ne pas se sentir de tenir son travail jusqu'à la retraite* », selon une enquête du ministère du Travail, du Plein-Emploi et de l'Insertion⁷. C'est dans ce contexte de brutalité au travail qu'il faut replacer la tout aussi brutale réforme des retraites. Dernier point (sans prétention à

l'exhaustivité) qui compte particulièrement dans la période : le ravage systématique, voire l'abandon, des services publics globalement, et particulièrement dans certains territoires. Le plan Borloo pour les banlieues, présenté il y a quelques années (et jamais suivi d'effet), dressait déjà un constat assez clair : moins de crèches, d'équipements sportifs, de culture, bref, moins de services publics. Dans les quartiers dits prioritaires, le chômage est 2,5 fois plus élevé qu'en moyenne dans le pays. Le taux de pauvreté y dépasse les 40 %, et le revenu médian est 64 % inférieur à la moyenne nationale. Comment penser les récents mouvements hors de ce contexte ?

Contre l'extrême droite, porter l'alternative

Ces constats n'ont rien de nouveau. Partout en Europe, c'est l'extrême droite qui sort renforcée, tirant profit de l'apathie, de la résignation et de la violence sociale gouvernementale. À la CGT, nous ne connaissons que trop bien le danger mortel que représentent l'extrême droite et ses variantes pour le monde du travail. Les dégradations de monuments, de locaux syndicaux et politiques ne sont qu'un avant-goût de la haine antisyndicale, raciste, antisémite qui ne demande qu'à exploser. La CGT ne laissera pas un centimètre de terrain et organise, le 5 octobre

2. analyses-propositions.cgt.fr/memo-eco-80-milliards-deuros-pour-les-actionnaires-du-cac-40

3. institutlaboetie.fr/inflation-alimentaire-profits-multinationales/#_ftn1

4. ires.fr/publications/cgt/un-capitalisme-sous-perfusion-mesure-theories-et-effets-macroeconomiques-des-aides-publiques-aux-entreprises-francaises/

5. dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/evolution-des-salaires-de-base-dans-le-secteur-privé-resultats-definitifs-du-1er-0

6. analyses-propositions.cgt.fr/memo-eco-les-fausse-promesses-sociales-delisabeth-borne-aux-salaries-de-la-deuxieme-ligne

7. lejournal.cnrs.fr/articles/les-conditions-de-travail-se-degradent-depuis-les-annees-1990#:~:text=Dominique%20M%C3%A9da,exact%20employ%C3%A9%20dans%20l'enqu%C3%AAt

prochain, un colloque contre les idées d'extrême droite.

L'apathie, ce n'est pas l'ADN de la CGT, et plusieurs campagnes offensives sont menées. Dans l'immédiat, ce sont cent propositions qui ont été mises sur la table pendant l'été⁸. Salaires, conditions de travail, emploi, services publics, environnement... C'est en s'appuyant sur ces fondamentaux

que l'on peut construire l'alternative avec les salariées.

Plus loin, c'est la reconquête de la Sécurité sociale et l'idée de « protection de la naissance à la mort », mais aussi la réduction du temps de travail qui seront à l'ordre du jour revendicatif, sans oublier le déploiement d'un plan CGT pour l'environnement. La charge est, certes, lourde : c'est tout un

monde qu'il faut reconstruire. Les outils CGT – et cette *Lettre éco* vise à y contribuer modestement – existent en appui des combats que nous menons. Et contrairement à la lutte, à la conviction et au travail, le fatalisme ne fait pas partie de notre vocabulaire !

Mathieu Cocq, pôle économique confédéral

Vertbaudet La lutte féministe paie !

Après deux mois et demi de grève, les soixante-douze salariées de Vertbaudet ont obtenu gain de cause vendredi 2 juin 2023 : une augmentation salariale non négligeable (de 90 à 140 euros mensuels, selon l'ancienneté) ; l'embauche en CDI de trente intérimaires et aucune sanction disciplinaire à l'encontre des grévistes. Cette lutte de femmes dans une entreprise de prêt-à-porter pour enfants a été exemplaire, au même titre de celle des femmes de chambres de l'hôtel Ibis en 2021⁹. Elle a suscité de nombreux soutiens politiques et syndicaux, et a défrayé la chronique.

Mépris de classe et sexisme

Cette grève est partie des préparatrices de commande, qui embauchent dès 4 h 45 le matin, effectuent entre 15 et 25 kilomètres par jour pour un salaire toujours au Smic, autour de 1300 euros avec vingt ans d'ancienneté... Un tiers d'entre elles (sur deux cents à deux cent cinquante préparatrices) a tenu bon et porté ce mouvement inédit chez Vertbaudet, en faisant grève

pour la première fois de leur vie. Au départ, les dernières négociations annuelles obligatoires prévoyaient seulement une prime de 650 euros pour un temps plein. Or, de nombreuses préparatrices sont à temps partiel et, surtout, l'accord signé par FO et la CFTC (syndicats implantés chez les agent·es de maîtrise et cadres) ne prévoyait aucune hausse générale des salaires, malgré l'inflation. Et, comme témoigne l'une

des déléguées CGT du site dans *Le Monde* du 27 avril 2023, « *les primes, ça ne paie pas la retraite [...]. Moi, mon salaire n'est pas indexé sur l'inflation [...]. Après vingt-trois ans chez Vertbaudet, je suis payée comme si je venais d'arriver.* »

Par ailleurs, ces ouvrières dénoncent des conditions de travail indignes, la plupart souffrant de troubles musculosquelettiques, mais aussi de brimades et de propos sexistes de la part du nouveau directeur du site. Sophie Binet, la nouvelle secrétaire de la CGT, venue sur le piquet de grève le 21 avril dernier, a rappelé à quel point ce combat était emblématique de la situation de millions de femmes, « *scotchées à un plancher collant* », avec des emplois précaires, des horaires impossibles et une dévalorisation de leurs métiers qui sont féminisés : « *Vous représentez le cumul du mépris de classe et du sexisme.* »

8. www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/mobilisation/les-100-mesures-immediates-de-la-cgt

9. Voir ma chronique dans Alternatives économiques du 7 juillet 2021 : « Femmes de chambre de l'Ibis Batignolles : une lutte exemplaire », www.alternatives-economiques.fr/rachel-silvera/femmes-de-chambre-de-libis-batignolles-une-lutte-exemplaire/00099789

Une mobilisation sans précédent, malgré des heurts

Cette lutte est aussi exemplaire par la force de la mobilisation. D'abord, la violence a été présente : la préfecture a envoyé la police évacuer par la force le piquet de grève le 16 mai 2023. Cela a donné lieu à deux gardes à vue, une gréviste a été violentée et six salariées ont été convoquées par leur direction pour un entretien préalable avant licenciement. Sans parler de l'agression d'un délégué syndical devant sa maison... La mobilisation de la CGT a aussi été forte pour donner un caractère national à ce combat : ainsi, dans une tribune du *Monde* du 23 mai 2023¹⁰, lancée par Sophie Binet et signée par une centaine de féministes, le gouvernement a été interpellé : « On ne peut pas à longueur de journée déplorer les écarts de salaires entre les femmes et les hommes et, quand des femmes luttent pour gagner une revalorisation de leurs salaires, être aux abonnés absentes. On ne peut pas en appeler aux employeur-ses pour qu'ils augmentent les salaires et, quand les salarié-es sont en grève, envoyer les forces de l'ordre pour casser leur piquet de grève. »

Une lutte féministe

Cette lutte de femmes a forcément une portée féministe. En effet, leur grève rappelle l'impor-

tance pour ces femmes d'avoir un salaire permettant une vraie indépendance économique. Comment faire des choix de vie, quitter éventuellement un conjoint, et élever des enfants sans salaire décent ? Car bon nombre d'entre elles sont des mères isolées, et on sait que même en couple, c'est sur elles que repose la gestion du ménage... Dans la pétition signée par plus de 48 600 personnes¹¹, elles rappelaient : « Avec des salaires n'atteignant pas les 1500 euros par mois après plus de vingt ans d'ancienneté, nous ne comprenons pas pourquoi la direction de l'usine refuse catégoriquement d'augmenter nos salaires. En effet, ce qui a mis le feu aux poudres, c'est l'accord salarial pour 2023 qui prévoit... 0 % d'augmentation de salaire, alors même que l'inflation atteint des niveaux records. Comment voulez-vous que l'on finisse nos fins de mois avec des salaires si bas ? Après avoir payé le loyer, la crèche ou l'assistante maternelle, la cantine, et les charges, on se retrouve avec un découvert de 300 euros le 15 du mois. »

Mais surtout, c'est parce que leur travail n'est pas reconnu à part entière qu'elles sont systématiquement dévalorisées. La division sexuée du travail persiste. C'est ce que rappelle l'historienne Fanny Gallot sur *Médiapart*, le 29 mai 2023¹² : « Dans ces métiers, l'orga-

nisation du travail se fonde sur l'idée que les femmes n'ont pas de compétences, que faire preuve de minutie est naturel et n'est que le prolongement de leur rôle de mère. »

C'est aussi ce que l'on relève pour la plupart des métiers féminisés, qui se mobilisent régulièrement, notamment pendant la crise du Covid-19, comme les infirmières ou, plus récemment, les agentes des écoles maternelles (Atsem) ou les accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) : non seulement ces métiers ne sont pas reconnus à leur juste qualification et sont sous-rémunérés, non seulement les conditions de travail dégradées offrent peu de compensation et s'accompagnent souvent de précarité et de temps partiel imposés, mais en plus les déroulements de carrière y sont très faibles. Tout se passe comme si la carrière, c'était pour les hommes seulement, ce qui explique qu'encore aujourd'hui, 59 % des smicard-es sont des femmes...

D'où le refus bien justifié d'accepter une simple prime et l'exigence d'une vraie revalorisation salariale. Les ouvrières de Vertbaudet l'ont obtenue, grâce à la mobilisation de la CGT. Qui seront les suivantes ?

Rachel Silvera

10. www.lemonde.fr/idees/article/2023/05/23/les-ouvrieres-de-vertbaudet-par-leur-lutte-exemplaire-montrent-qu-elles-ne-se-laisseront-pas-faire-et-qu-elles-ont-droit-au-respect_6174437_3232.html

11. www.change.org/p/soutenir-les-salari%C3%A9es-gr%C3%A9vistes-de-l-usine-vertbaudet?recruiter=466854154&utm_source=share_petition&utm_campaign=psf_combo_share_initial&utm_medium=whatsapp&utm_content=washarecopy_36346415_fr-FR%3A4&recruited_by_id=9baf5d70-bae0-11e5-ab85-753cd489517e&lang=fr-FR

12. « La lutte symbolique des salariées de Vertbaudet : "On nous traite comme ça parce qu'on est des mères isolées" », www.media-part.fr/journal/economie-et-social/290523/la-lutte-symbolique-des-salariees-de-vertbaudet-nous-traite-comme-ca-parce-qu-est-des-meres-is

les femmes gagnent

28,5%

de moins
que les hommes

Source INSEE 2021

59,3%

des salarié·e·s
payé·e·s au Smic
sont des femmes

Source DARES 2021

seuls

17%

des métiers
sont mixtes

Source CIDJ 2018

78,9%

des salarié·e·s
à temps partiel
sont des femmes

Source INSEE 2021

#8mars15h40
Grève féministe



Petits mensonges et grosses bêtises Quand Bruno Le Maire parle de la dette publique

Le niveau de la dette publique figure parmi les sujets favoris du gouvernement. Dans une conférence nommée « Accélérer le désendettement de la France », Bruno Le Maire déclarait mi-juin vouloir « rétablir les finances publiques ». Dans cet article, nous rappelons pourquoi la dette publique n'est pas un problème en soi, et pourquoi cette attaque contre les arrêts maladie a toutes les chances de continuer à fragiliser les plus précaires.

Le problème n'est pas la dette, c'est ce que l'on en fait !

Le discours de Le Maire s'inscrit dans l'idée que la dette publique est trop importante en France. Pourtant, le problème des dépenses actuelles n'est pas leur montant, mais leur utilisation ! Chaque année, le premier poste de dépenses de l'État est constitué des 200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises ! Or, celles-ci sont mal fléchées, non conditionnées, et avec pour seul objectif de servir le capital.

Dans la mesure où une partie de ces aides reposent sur des recettes dont l'État se prive (comme les exonérations de coti-

sation), le gouvernement creuse lui-même le déficit public chaque année. Ce déficit justifie tout un tas de coupes budgétaires, notamment dans les services publics et la protection sociale.

La hausse des arrêts maladie n'est pas une surprise... bien au contraire

Parmi les postes de dépenses, celui des arrêts maladie est clairement ciblé. En effet, les dépenses liées seraient en hausse de 30 % depuis dix ans. Mais cela est loin d'être étonnant, et même, cette tendance n'est pas près de s'inverser !

D'abord, rappelons que la France est la championne d'Europe en

matière d'accidents du travail (cf. baromètre CGT 2023 p. 18) ! Nous comptons en effet deux fois plus d'accidents non mortels que la moyenne des pays européens.

Ensuite, la France est aussi en tête du classement en matière d'intensité et de mauvaises conditions de travail. Là encore, cela est cohérent avec la hausse des arrêts.

Enfin, en repoussant l'âge légal de départ à la retraite, et puisqu'il n'y a rien pour véritablement prendre en compte la pénibilité au travail, la politique du gouvernement va mécaniquement conduire à une augmentation du nombre d'arrêts et de leur durée... soit exactement l'opposé de ce contre quoi Bruno Le Maire s'insurge !

La logique derrière cette attaque n'est autre que de poursuivre encore et toujours la casse de la protection sociale, pour sécuriser sans limite le capital.

Maé Geymond

Financement public Des aides toujours plus nombreuses pour les entreprises

Les aides publiques aux entreprises ont largement démontré leur haut degré d'accoutumance : plus le temps passe, et plus elles sont importantes. Chaque mois ou presque, de nouveaux

plans, donc de nouvelles aides, sont annoncés par les pouvoirs publics.

Alors même que le ministre de l'Économie en appelait concommitamment au désendettement

de la France, Emmanuel Macron annonçait quelque 8,5 milliards d'euros d'argent public supplémentaires d'ici 2027, s'ajoutant aux 200 milliards d'euros annuels, à destination du secteur de l'aé-

ronautique. Ce plan se décompose en différents segments, tous aussi problématiques les uns que les autres. Plus de 2 milliards d'euros seront à destination des constructeurs d'avions et de moteurs, pour soi-disant soutenir le développement d'avions décarbonés. Aberrant, lorsque l'on pense aux Safran, Airbus, etc., dont les bénéficiaires (et les versements aux actionnaires) se comptent chaque année en mil-

liards d'euros. D'autres milliards seront dédiés au développement d'une filière française des biocarburants.

Au-delà du fait que ce plan vient parfaitement illustrer le besoin urgent de conditionner les aides publiques, entre autres à des critères de rentabilité des entreprises destinataires, cette enveloppe de 8,5 milliards d'euros interroge plus encore du fait d'être destinée au secteur aérien.

Le temps ne serait-il pas plutôt venu de soutenir le ferroviaire ? À l'heure où Valdunes, dernier fabricant tricolore d'essieux et roues de train, menace de fermer du fait du retrait de son actionnaire unique chinois, ces milliards d'euros n'auraient-ils pas été mieux employés autrement ? Vous l'aurez compris, ces questions ne sont guère plus que rhétoriques.

MG

Rapport capital/travail

Les actionnaires, une contribution négative à l'économie

Retour sur une idée reçue souvent rabâchée par les turiféraires du capitalisme : non, les actionnaires ne rapportent pas, elles et ils coûtent.

Dans le langage courant, empreint de l'idéologie libérale dominante, les actionnaires sont généralement présentés comme des « investisseurs » qui reçoivent des dividendes comme « juste » rémunération du risque pris pour apporter des capitaux aux entreprises.

Dans les faits, il n'en est rien : les actionnaires ont une contribution négative au financement des entreprises. Autrement dit, les entreprises leur donnent plus que ce qu'ils et elles apportent comme capitaux. Pour preuve, quand on additionne les émissions nettes d'actions¹³ et les versements aux actionnaires (sous forme de dividendes versés et de rachat d'action), la somme est

négative ! C'est ce que montre l'équipe de chercheurs du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) dans un rapport publié en juin 2017.

Ce résultat se vérifie année après année, y compris après la publication du rapport. Sur les deux dernières décennies, le retour aux actionnaires est jusqu'à 20 % supérieur aux capitaux apportés par ces dernières. Cela signifie concrètement que les entreprises consacrent une partie très substantielle de leurs bénéfices à ces retours aux actionnaires... au lieu d'investir ou de partager ces gains avec les salarié-es, plus que jamais seul-es créateur-ices de la valeur.

Pour faire le lien avec ce qui précède, c'est d'autant plus problématique que, dans une large partie des cas, les aides publiques aux entreprises viennent directement alimenter les bénéficiaires... qui sont donc quasi intégralement reversés aux actionnaires. Qu'on ne s'y trompe pas, les actionnaires ont donc bien plus à voir avec des parasites. Ce que ce rapport de 2017 dit aussi en filigrane, c'est qu'il est particulièrement important de faire la distinction entre marché primaire (sur lequel se vendent les nouvelles actions créées) et marché secondaire, sur lequel les spéculateurs s'échangent les actions déjà en circulation, causant parfois des faillites entières.

MG

13. C'est-à-dire les sommes déboursées par les actionnaires pour acheter des actions nouvellement créées par les entreprises.

Industrie

Une politique qui n'en est pas une

La CGT s'est toujours battue pour défendre l'industrie, et affirmer qu'elle avait un avenir. Aussi, après des décennies à la dénigrer, le fait que le gouvernement parle de réindustrialisation et de souveraineté industrielle ne peut que nous satisfaire. Cependant, il faut, derrière les discours volontaristes affichés, voir si les actes sont conformes aux dires.

Une véritable politique industrielle nécessite un État stratège qui définit et impulse une politique pour des secteurs stratégiques, en prenant en compte les impacts sociaux et environnementaux, qui intègre la recherche, la formation, la production et la distribution. Elle a pour but de construire des filières en redéfinissant les relations donneurs-ses d'ordre/sous-traitantes, pour mettre au centre de celles-ci la coopération, plutôt que la domination comme c'est le cas aujourd'hui.

Le gouvernement s'enorgueillit...

Pour le gouvernement, le bilan est positif :

- en six ans, la France a su maintenir son attractivité puisqu'elle s'affirme comme la première destination pour les investissements directs étrangers en Europe;
- en 2022, le nombre de projets d'investissements étrangers créateurs d'emplois recensés a atteint le nombre record de 1725, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2021. Les activités de production représentent 26 % des décisions d'investissements (457 projets) et 30 % des emplois recensés (17487 emplois);
- sur l'ensemble du quinquennat 2017-2022, la situation de l'in-

dustrie s'est nettement améliorée, comme en témoigne la progression de l'emploi salarié privé de l'industrie de 2,1 %, passant de 3,09 millions à 3,150 millions selon l'Insee. Selon des études externes, l'industrie manufacturière enregistrerait en 2022 un nombre positif de créations nettes d'usines, avec quatre-vingts créations nettes, qui fait suite à l'année record de 2021 et à ses cent vingt-trois créations nettes. Le mouvement de relocalisations engagé semble se prolonger en 2022, avec quarante-neuf relocalisations enregistrées, soit la deuxième meilleure année depuis 2009.

Toujours pour le gouvernement, ces résultats ont été obtenus grâce à deux leviers :

- soutien à la compétitivité des entreprises dans un contexte de forte concurrence internationale et de crises successives;
- soutiens ciblés aux investissements dans les secteurs clés pour notre autonomie stratégique.

... sur des bases fragiles

Cette vision de la réindustrialisation du gouvernement pose un certain nombre de questions. En premier lieu, une politique

industrielle basée sur l'attractivité, et les aides tous azimuts aux entreprises peut-elle être qualifiée de volontariste et stratégique ?

Cette politique se heurte à des limites rapidement atteintes car l'on trouve toujours des États prêts à « faire plus ». Par exemple, le gouvernement se targue que la France soit le pays le plus attractif. En nombre d'implantation peut-être, mais en nombre d'emplois créés, élément principal, c'est différent. Alors qu'un investissement étranger se traduit en moyenne par trente-trois nouveaux emplois en France, ce rapport est de cinquante-huit en Allemagne, cinquante-neuf au Royaume-Uni, cent quarante-huit en Italie, trois cent vingt-six en Espagne; c'est le nombre moyen le plus faible des pays européens. Au total, le nombre de postes créés par les investisseurs étrangers en 2022 est de 38102. Ce sont 46779 emplois qui ont été créés au Royaume-Uni, 39104 en Espagne. Sur ce critère, la France n'est plus le pays le plus attractif. Il faut également noter que les créations d'emplois sont passées de 44751 en 2021 à 32102 en 2022, soit une baisse de 15 %. Autre élément qui relativise beaucoup le diagnostic du gouvernement : le poids de l'industrie dans l'économie qui baisse toujours. Sans revenir aux années 1980 où l'industrie représentait 23 % du PIB et 5327 millions d'emplois, il est notable qu'entre 2000 et juin 2023, le poids de l'emploi industriel est passé de 15 % de l'emploi salarié à 12 % (- 3 %), et le poids de l'indus-

trie, de 19 % du PIB à 13,5 % (- 6 %). Les capacités de production, quant à elles, se sont encore réduites ces dernières années et sont inférieures de près de 20 % à ce qu'elles étaient au début des années 2000. Les comparaisons internationales, elles non plus, ne sont pas à l'avantage de la France. Alors que le poids de l'industrie est de 13,5 % du PIB en France, il est de 17 % en Italie et

jusqu'à 22 % en Allemagne. On est tellement loin du tableau idyllique dressé par le gouvernement que l'on voit aujourd'hui Emmanuel Macron, réduit à mendier auprès d'Elon Musk pour qu'il daigne venir installer une usine en France. Miser principalement sur l'implantation d'entreprises étrangères et compter sur le bon vouloir du capital, c'est abandonner toute

ambition de maîtrise du développement et d'indépendance. Compter sur le marché pour réindustrialiser le pays est un leurre. On est loin d'une politique industrielle ambitieuse avec des objectifs clairs et une planification volontariste pour atteindre les objectifs.

Jean-François Soury

Faux semblants Une véritable réindustrialisation ?

Après une longue période où l'industrie était politiquement délaissée, et même stigmatisée, un nouveau discours se déploie. La dépendance et les pénuries, devenues évidentes avec la pandémie de Covid-19, n'y sont pas pour rien. Mais ces nouvelles bonnes intentions de réindustrialisation se heurtent aux réalités de la période antérieure, toujours présentes : privatisations, financiarisation et pouvoir aux actionnaires, libre-échange sans limites sérieuses, mépris des salarié-es et de leurs représentant-es syndicaux-les.

La question de la réalité d'une réindustrialisation, et donc d'un réel virage doctrinal et concret du pouvoir en place, doit être examinée de près. Il faudrait sans doute s'en féliciter si elle était sincère, mais les indices allant dans ce sens semblent être éclipsés par les preuves de l'inverse.

Un mot sur les indices... statistiques d'abord

Il est toujours possible de diffuser de pseudo-statistiques, en

extrayant quelques chiffres de la masse informe et continue que nous déversent les médias dominants, ou en montant en épingle quelques réalisations, ou encore en affirmant quelques intentions. Mais on ne peut tirer de conclusions sur l'évolution de la production et de l'emploi industriel qu'avec quelques années de recul, voire plus.

Pour le moment, la principale information conjoncturelle à caractère synthétique concernant l'industrie,

c'est la production manufacturière. Elle se traîne depuis le début de 2021 et on n'a pas, loin de là, rejoint le niveau de 2017. Notons que ce sont surtout les matériels de transport qui influencent l'évolution d'ensemble, directement et par leurs effets indirects d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie¹⁴.

De même, l'emploi industriel ne semble avoir connu, selon la dernière note de conjoncture de l'Insee, qu'une embellie très relative et provisoire. Il est menacé de baisse au cours des deux prochains trimestres. Et les salaires stagnent, ou même régressent au regard de l'inflation¹⁵.

Une dérive idéologique et matérielle

Le projet de « l'entreprise sans usines », avancé en 2001 par le PDG d'Alcatel Serge Tchuruk, était représentatif d'une idéologie

14. www.insee.fr/fr/statistiques/7628257

15. www.insee.fr/fr/statistiques/7634660

générale portée par la mondialisation financière.

Dans la seconde moitié du xx^e siècle, la France était invitée à abandonner le secteur secondaire; sociologiquement: les ouvrières. Il était préconisé un redéploiement vers le secteur tertiaire privé (de la finance au tourisme). Ceux et celles qui s'y opposaient étaient accusées de vouloir une France couverte de cheminées qui fument!

Selon ces sarcasmes, l'industrie serait nécessairement un legs du passé à oublier.

Image amplifiée par certains écologistes qui, au vu des dégâts humains et environnementaux dus au capitalisme, contestaient même la notion de progrès. Le projet « moderne » consistait alors, au cours de cette période du néolibéralisme triomphant, en un recentrage des économies dominantes sur une « économie de services » : cadres moyennes et supérieures d'une part, employé-es souvent précaires et très mal payé-es d'autre part. Cela se traduisait notamment par une délocalisation des activités polluantes, extractives et manufacturières, vers les pays à bas salaires. Les privatisations des années 1980 et suivantes ont concrétisé et accentué ce mouvement, comme le montre bien un article d'*Alternatives économiques*¹⁶ qui met en évidence le lien entre les privatisations et la désindustrialisation en France. L'émergence des ordinateurs, puis de l'informatique en réseaux, a aussi pu donner une apparence de crédibilité à l'utopie mystificatrice d'une

société mondiale connectée et, à la limite, affranchie de tout effort physique et de toute salissure. Les bénéficiaires de cette « société de l'information » imaginée, peuplée de robots, reléguaient le monde ouvrier vers les pays dominés par l'endettement et, si nécessaire, soumis par la force brutale. Dans les pays dits « du centre du monde capitaliste » (en gros et pour le moment encore, ceux de l'OCDE), cette société de services s'est scindée entre les « classes aisées », bénéficiaires de miettes parfois très délectables, et un nouveau prolétariat-précarité souvent issu de l'immigration ou de régions délaissées.

Une prise de conscience récente

Cette illusion autoréalisatrice n'a pas disparu, loin de là, mais le paysage s'est brouillé depuis une quinzaine d'années, avec la crise de 2007-2008 puis la pandémie de Covid-19.

Il y a effectivement eu une prise de conscience des inconvénients de la désindustrialisation qui a affecté la France et d'autres pays occidentaux depuis plusieurs décennies.

D'une part, la domination sans partage de l'Occident est fortement contestée :

- incapacité croissante des puissances coloniales, et même de la puissance néocoloniale, à gagner des guerres et à imposer des dirigeants de leur choix dans les pays du sud ;
- éclatement du système monétaire dit de Bretton

Woods; nocivité et contestation de l'hégémonie du dollar US ;

- stagnation (séculaire ?) de la productivité ;
- prise de conscience des inégalités monstrueuses et de leur caractère ravageur sur la cohésion sociale, le climat et la biodiversité ;
- médiocrité fondamentale du « sens de la vie » proposé/ imposé par la société de consommation publicitaire et le rêve cauchemardesque d'une société menée par des aspirant-es milliardaires.

Est devenue aussi de plus en plus évidente l'incapacité de cette « économie de finance et de services » à proposer un modèle de développement fondé sur la créativité humaine, des emplois de qualité et une communauté de destin incluant l'ensemble de l'humanité, voire du vivant.

De manière plus cynique, après le premier ébranlement de la crise financière de 2007-2008, **la pandémie du Covid-19 a démontré la fragilité d'un système économique dépendant de productions lointaines et de décisions guidées par la recherche myope et finalement absurde de profits démesurés** pour ceux et celles qui mangent déjà presque tous les marrons tirés du feu par d'autres.

La délocalisation de la production de masques, de blouses et de paracétamol, pour ne citer que ces trois exemples, a pu contribuer à une prise en considération des risques de la

16. www.alternatives-economiques.fr/privatisations-ont-accelere-desindustrialisation/00107290

dépendance et de la désindustrialisation... alors même que le chômage de masse affecte durablement les pays anciennement industrialisés.

La croyance qu'une « concurrence libre et non faussée » stimulerait des innovations forcément utiles et ferait émerger des entrepreneurs créatives, sans soutien des pouvoirs publics, ne résiste pas non plus à l'analyse.

C'est dans ce contexte, brièvement résumé ici, que l'on peut lire la « réindustrialisation » qui aurait été décidée et mise en œuvre par le pouvoir politique en France. Mais qu'en est-il réellement ?

Les perspectives de réindustrialisation sont floues, voire contradictoires.

La décision de relancer le nucléaire civil (European Pressurized Reactor ou EPR ; Small Modular Reactor ou SMR) semble bien rompre avec la politique menée par le ministre de l'Économie devenu président de la République (fermeture de Fessenheim ; abandon qui semble confirmé du projet Astrid). Le retard pris pourra-t-il être rattrapé après des décennies de démobilitation ? On ne le saura que dans plusieurs années, peut-être une dizaine.

Les autres perspectives de réindustrialisation sont encore plus floues, voire contradictoires, surtout si on considère le cadre européen.

La France est à peu près la seule de l'Europe des vingt-sept à en exprimer le souhait, si on excepte l'Allemagne, cas particulier en ce qu'elle n'a jamais abandonné complètement son industrie, mais dont les choix stratégiques étaient égoïstes et sont aujourd'hui remis en cause. Or, en s'en remettant à une volonté européenne inexistante ou à une politique monétaire de la BCE qui n'a même pas affirmé cet objectif, le projet affiché de réindustrialisation risque fort d'apparaître comme une velléité. L'industrie française est soumise au capitalisme financier qui règne encore dans le monde, notamment occidental. Ce n'est très probablement pas du pouvoir actuel (politique et patronal) que l'on peut espérer une planification, un protectionnisme intelligent ni une politique monétaire orientée vers le développement du système productif et notamment la transition écologique.

Dans un récent article d'*Alternatives économiques*, Nadine Levratto en doute à juste titre et propose des alternatives¹⁷.

De plus, le financement des quelques projets industriels repose sur des subventions, sans évaluation réelle et sans contreparties, à des groupes menés par des actionnaires surtout avides de dividendes.

La contradiction est plus nette encore quand on s'en remet abusivement à des investissements étrangers pour assurer

cette réindustrialisation. Le fait de dépendre, de plus en plus, de centres de décisions extérieurs constitue une fragilisation accrue de l'appareil productif, beaucoup plus qu'un gage de dynamisme ou de transfert positif de technologies ! Ces capitaux extérieurs sont mus par leur propre logique de rentabilité, et non pas par des priorités définies démocratiquement en France ou même en Europe. Seront-ils seulement accompagnés d'emplois nombreux, correctement payés et durables ? On peut en douter. Autre contradiction : laisser s'affaiblir les services publics, c'est priver l'industrie de ce qui a constitué, et pourrait redevenir, un atout décisif de la France au cours des décennies de relative prospérité.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'industrie, c'est d'abord l'ensemble de ses salarié·es. La précarité du travail et sa faible rémunération (notamment chez les sous-traitantes) ne sont pas compatibles avec un développement industriel puissant et durable.

Quant à mettre dans le coup d'une politique économique et industrielle les salarié·es et leurs organisations syndicales, afin de recréer une « planification à la française pour le XXI^e siècle » ou au moins susciter une volonté partagée, il faudrait une capacité d'imagination qui semble radicalement inaccessible aux pouvoirs en place.

Alain Gély

17. www.alternatives-economiques.fr/nadine-levratto/loi-lindustrie-verte-de-quoi-parle-t-on/00107512

Prenez date

La CGT et le Cese organisent une journée d'étude sur les métiers du soin et du lien

Le 9 novembre prochain, le Cese et la CGT organisent une journée d'étude au Cese, intitulée Investir dans le secteur du soin et du lien aux autres : un enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes »¹⁸.

L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social* ». Les métiers du soin et du lien aux autres sont au centre de cet enjeu majeur de société – assurer le bien-être des citoyen·nes, quels que soient leur âge et leur degré de vulnérabilité. Mais c'est aussi un enjeu pour l'égalité entre femmes et hommes, car ces métiers sont très féminisés et prennent en charge la majorité des activités, au travail ou à la maison, assimilées aux femmes : soigner, écouter, accompagner, nettoyer, éduquer, etc.

Pourtant, l'actualité témoigne chaque jour et depuis des années des difficultés de l'hôpital, des maisons de retraite, des associations d'accompagnement des personnes précaires ou encore de l'école. L'investissement dans les métiers du soin et du lien aux autres apparaît comme une urgence.

C'est pourquoi la CGT a lancé une campagne pour investir dans le secteur du soin et du lien aux autres qui s'appuie sur une recherche, financée par l'Ires, désormais disponible¹⁹. Cette étude propose trois axes d'analyse articulant investissement, revalorisation des métiers du soin et du lien aux autres, et égalité entre femmes et

hommes. Une présentation détaillée des résultats de cette recherche sera disponible dans le prochain numéro du *Peuple* (à paraître cet été 2023).

La première partie du rapport présente une estimation du nombre d'emplois du soin et du lien aux autres nécessaires pour assurer le bien-être de notre société ainsi que le coût d'un tel investissement, et ce, en intégrant leur revalorisation salariale. Il s'agit donc de dénombrer les effectifs couvrant ce secteur, puis d'estimer le montant de la revalorisation salariale de ces professions en retenant l'hypothèse simple d'attribuer à chacune de ces professions le salaire mensuel moyen de tous les métiers selon leur niveau de diplôme. Les résultats globaux concluent au total à un niveau d'investissement nécessaire de l'ordre de 80 milliards d'euros, soit 3 % du PIB. La deuxième partie s'appuie sur une consultation en ligne intitulée « Mon travail le vaut bien », réalisée auprès de 7000 salariées et ciblant quinze professions du soin et du lien aux autres. Cette consultation donne la parole aux professionnel·les sur le contenu de leur métier, leurs responsabilités, leurs conditions de travail, leur niveau de rémunération, la per-

ception de leur vécu professionnel, et enfin, leurs revendications. Cette « photographie » du travail concret de ces métiers montre à quel point ils sont à bout de souffle et les compétences mises en œuvre bafouées. Enfin, dans une troisième partie, trois professions sur les quinze sont davantage analysées sous l'angle de l'égalité salariale entre emplois de valeur comparable. Les métiers de sages-femmes, d'assistant·es de services sociaux et d'aides-soignant·es sont comparés sur le contenu du travail, les classifications et les rémunérations, à des emplois à prédominance masculine d'un niveau de classification ou de rémunération proche. Cette comparaison donne à voir les écarts de rémunération entre des emplois de « valeur comparable » à prédominance féminine et masculine.

Les analyses proposées dans ce rapport sont de nature à la fois scientifique et empirique. Elles cherchent à articuler réflexions universitaires et paroles de terrain. Nous espérons aussi que les professionnel·les concerné·es pourront se réapproprier ces résultats et enrichir leurs revendications. C'est dans cette optique que le Cese et la CGT organisent cette journée d'étude le 9 novembre 2023 au Cese.

RS

18. Pour s'inscrire et découvrir le programme, aller sur le lien suivant : cloud.agoraevent.fr/Site/136907/10226/Event

19. Louisa Chassoulier, François-Xavier Devetter, Séverine Lemièrre, Muriel Pucci, Rachel Silvera (coordination) et Julie Valentin, avec la collaboration de Louis-Alexandre Erb, Investir dans le secteur du soin et du lien aux autres : un enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes, Ires-CGT, ires.fr/publications/cgt/investir-dans-le-secteur-du-soin-et-du-lien-aux-autres-un-enjeu-degalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/

Un ascenseur social en panne. Une réalité confirmée par une nouvelle étude

Dans une publication récente²⁰, l'Insee étudie, grâce à l'exploitation de données fiscales, la mobilité à long terme des individus dans la hiérarchie des revenus, salariaux et autres. Celle-ci apparaît particulièrement faible, comparativement notamment à d'autres

pays, comme souligné par les deux auteurs. Ainsi, 62,2 % des personnes qui en 2003 faisaient partie des plus modestes²¹, soit le quintile (« cinquième ») inférieur de la distribution des revenus, appartenaient encore à ce groupe en 2019 (cf. tableau infra). Seuls

2,3 % avaient rejoint la tranche la plus élevée. *A contrario*, 63,4 % des individus particulièrement aisés en 2003 l'étaient encore seize ans plus tard. Seuls 3,5 % avaient connu une mobilité « très » descendante.

Proportions d'individus ayant changé de tranches de revenus (« cinquièmes ») entre 2003 et 2019

Cinquième en 2019	Cinquième en 2003				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1 ^{er}	62,2	22,7	7,7	4,0	3,5
2 ^e	21,9	37,5	25,0	11,8	3,9
3 ^e	9,4	25,0	35,0	21,8	8,8
4 ^e	4,3	11,0	25,0	39,2	20,5
5 ^e	2,3	3,8	7,4	23,2	63,4

Le changement de situation d'activité (travailleur-se salarié-e, indépendant-e, privé-e d'emploi ou pensionné-e) influe fortement sur la mobilité. Ainsi, 74 % des individus tombés de l'échelle des revenus avaient changé de situation au cours des seize années considérées. Le chômage expose tout particulièrement à une chute : parmi les 20 % les

plus aisés-es en 2003, 13 % de celles et ceux ayant été chômeur-ses avaient rejoint en 2019 le premier « cinquième ».

Autre constat, la mobilité individuelle dépend du lieu de vie. L'Île-de-France, par exemple, se caractérise par des mobilités très ascendantes ou descendantes plus fréquentes qu'ailleurs, mais aussi par une persistance plus

forte parmi les plus aisés-es et plus faible parmi les moins aisés-es. La mobilité géographique influe aussi sur les trajectoires. Ainsi, les personnes ayant changé de département durant la période considérée ont plus fréquemment vu leurs revenus augmenter ou baisser : respectivement 5 et 6 % ont connu une mobilité très ascendante ou descendante.

20. Tristan Loisel, Michaël Sicsic (2023), « Peu de mobilité dans l'échelle des revenus entre 2003 et 2019 », *Insee Analyses*, n° 82, avril.
21. L'étude ne s'intéresse qu'aux individus âgés de 25 à 49 ans en 2003, soit de 41 à 65 ans en 2019.

Les prix qui montent

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE PRIX À RETENIR

Juin 2023 (publication du 13 juillet)	Évolutions sur 12 mois et sur 8 ans
Indice des prix à la consommation source Insee	+ 4,5 % sur 12 mois (5,1 en mai)
Indice spécifique pour les ménages modestes (*)	+ 4,6 % sur 12 mois (5,3 en mai)
Indice harmonisé pour la France (normes Eurostat)	+ 5,3 % sur 12 mois (6,0 en mai)
Indice pour les produits de grande consommation	+ 13,8 % sur 12 mois (14,5 en mai)
Estimation du coût de la vie (correctif CGT)	Au moins + 5,5 % sur 12 mois
Sucre	+ 48,1 % sur 12 mois
Combustibles solides	+ 28,7 % sur 12 mois
Chips	+ 23,1 % sur 12 mois
Lait demi-écrémé et écrémé	+ 22,4 % sur 12 mois
Pâtes alimentaires et couscous	+ 20,1 % sur 12 mois
Énergie thermique	+ 103,5 % depuis 2015
Gaz naturel et gaz de ville	+ 100,4 % depuis 2015
Tabac	+ 671,1 % depuis 2015
Beurre	+ 669,3 % depuis 2015
Services d'expédition du courrier	+ 66,8 % depuis 2015
Légumes frais hors tubercules	+ 57,6 % depuis 2015

Indicateurs économiques et sociaux de la CGT



Retrouvez la dernière édition des indicateurs économiques et sociaux de la CGT en ligne sur analyses-propositions.cgt.fr/barometre-eco-2023-indicateurs-economiques-et-sociaux-de-la-cgt



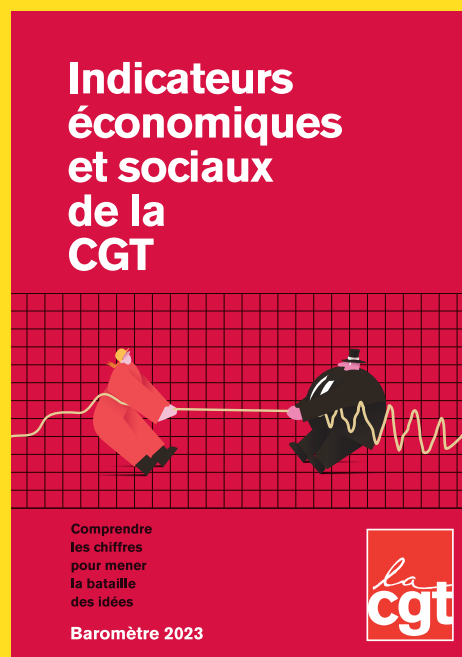
Nos productions

RETROUVEZ LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DU PÔLE ÉCO...

... le dépliant « Derrière les milliards, des choix »

... le guide « Lutter avec les chiffres »

... « Les indicateurs économiques et sociaux de la CGT » édition 2023



... ET BIEN D'AUTRES SUR ANALYSES-PROPOSITIONS.CGT.FR!

À LIRE

Retrouvez plus d'informations sur analyses-propositions.cgt.fr



analyses-propositions.cgt.fr, c'est le site de l'espace revendicatif de la CGT.

Vous y trouverez toutes les publications du Pôle éco (y compris cette lettre), mais aussi les autres publications de l'espace revendicatif, des informations, des dossiers thématiques, nos revendications...

Alors à bientôt sur analyses-propositions.cgt.fr et sur cgt.fr!

Repères statistiques

Salaires

- > **Salaire net médian** en équivalent temps plein (en 2021):
 - ensemble, 2 012 €;
 - femmes, 1 889 €;
 - hommes, 2 104 €.
- > **Écart de salaire femmes/hommes**: 14,8 % en équivalent temps plein (F: 2 292 €; H: 2 689 €), mais en réalité davantage, car il y a plus de femmes que d'hommes à temps partiel.
- > **Smic mensuel net**: 1 383,08 € (9,11 € l'heure).
- > **Smic mensuel brut**: 1 747,20 € (11,52 € l'heure).
- > **Pension des retraites**: 1 531 € en 2021 (montant mensuel moyen brut par retraité, tous régimes confondus).
- > **RSA « socle »**: 607,75 € pour une personne seule, 911,63 € pour un couple ou personne seule avec un enfant (sans aide au logement).

Emploi

- > **Emploi total**: 27 274 100 en 2021.
- > **Emploi salarié**: 24 231 000 en 2021.
- > **Emploi salarié à temps partiel**: 4 321 900 en 2021.
- > **Nombre de chômeur-ses** (au sens du Bureau international du travail): 2 365 300 en 2021.
- > **Sous-emploi salarié**: 1 628 400 en 2021 (*personnes ayant un emploi à temps partiel mais qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire. Sont incluses également les salarié-es ayant involontairement travaillé moins que d'habitude – chômage partiel, mauvais temps, etc.*).

Données générales

- PIB**: 2 639,1 Mds € en 2022.
- > **Consommation des ménages**: 1 352,4 Mds € en 2022.
- > **Investissement des entreprises**: 371,9 Mds € en 2022.
- > **Dividendes versés** (par les SNF): 191,3 Mds € en 2021.
- > **Budget de l'État**: 445,7 Mds € en 2022 (exécution), dont charge de la dette: 50,7 Mds €.
- > **Recettes fiscales nettes de l'État**: 323,3 Mds € en 2022 (exécution), dont:
 - **impôt sur le revenu**: 89 Mds €;
 - **impôt sur les sociétés**: 62,1 Mds €;
 - **TVA**: 100,8 Mds €.
- > **Exportations**: 594,5 Mds € en 2022.
- > **Importations**: 758,1 Mds € en 2022.
- > **Solde du commerce extérieur**: - 163,6 Mds €.